

**LE GRAND**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

## **DELIBERATION DDB2022\_017**

Nombre de membres du bureau	
en exercice	54
Présents	50
Votants	57
Pouvoirs	7

Date de convocation du Bureau communautaire délibérant du Grand Périgueux le 29 avril 2022

**LE 5 mai 2022, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU**

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### **BOUCLE FERT'ISLE - ESPACES TRANSITOIRES À VOCATION NOURRICIÈRE DE CHAMIERS - POINT DELIBERANT**

#### **PRESENTS :**

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. MALLET, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme DOAT, M. NOYER, M. MARSAC, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL

#### **POUVOIR(S) :**

M. BUFFIERE donne pouvoir à M DENIS  
 M. COURNIL donne pouvoir à M. SUDREAU  
 M. LE MAO donne pouvoir à M. LAGUIONIE  
 M. LEGAY donne pouvoir à M. AUZOU  
 M. PERPEROT donne pouvoir à M. CAREME  
 M. NARDOU donne pouvoir à M. AUZOU  
 M. VADILLO donne pouvoir à Mme LABAILS

**Vu** le code général des collectivités territoriales.

**Vu** la délibération du 16 juillet 12020 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau un certain nombre de ses pouvoirs.

**Considérant que** par délibération en date du 8 juillet 2021, le Conseil communautaire du Grand Périgueux a validé la mise en place des espaces transitoires et interstitiels à vocation nourricière à Chamiers, dans le cadre du projet d'agriculture urbaine Boucle Fert'Isle.

**Que** pour mémoire, ces espaces ont pour ambition de faire (re)vivre des emprises transformées du fait d'importantes opérations de démolitions de logements et en attente de leur(s) prochaine(s) destination(s).

**Que** le pilotage de l'action est assuré par la cellule opérationnelle constituée au Grand Périgueux pour le suivi de la Boucle Fert'Isle ; celle-ci est composée des trois élus du Grand Périgueux en charge de la Politique de la Ville, de la Transition écologique et du Projet Alimentaire Territorial ainsi que de représentants de la commune de Coulounieix-Chamiers.

**Considérant que** le premier appel à projets auprès de nos partenaires associatifs a bien été lancé pour la session 2022 au cours du mois de décembre 2021. Une réunion de la cellule opérationnelle le 28 janvier 2021 et une rencontre avec le lauréat pressenti le 17 février 2021 ont permis d'identifier un possible lauréat : l'association l'Archipel des Transitions.

**Qu'en effet,** l'association, par les valeurs qu'elle porte, et la proposition méthodologique proposée correspond pleinement aux attentes exprimées dans l'appel à projets (cf. proposition de l'Archipel des Transitions en annexe).

**Que** le calendrier de travail avancé par l'association est le suivant :

- Avril : Préparation des supports (mobilier, restauration préau...)
- Mai 2022 : Mobilisation des habitants et construction des outils
- Avril – Novembre 2022 : Mise en culture des espaces

**Considérant que** pour mémoire, le plan de financement global de l'opération (intégrant le 2ème appel à projets pour l'année 2023) est le suivant :

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Investissement (matériel, outils...)	25.000€	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	12.500€
Frais d'animation	30.000€	Banque des Territoires	15.000€
		Conseil Régional	13.750€
		Mairie de Coulounieix-Chamiers	8.250€
		Grand Périgueux (autofinancement)	5.500€
<b>TOTAL</b>	<b>55.000€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>55.000€</b>

**Qu'une convention de mise à disposition du foncier interviendra entre le propriétaire, Périgord Habitat, et l'association gestionnaire des espaces interstitiels et nourriciers, l'Archipel des Transitions.**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- valide l'Archipel des Transitions comme lauréat de l'appel à projets transitoires et interstitiels à vocation nourricière à Chamiers ;
- autorise Monsieur le Président à assurer le financement de cette opération via les crédits du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre de Boucle Fert'Isle et conformément au plan de financement présenté (crédits inscrits au BP2022) ;
- autorise le Président à solliciter les autres partenaires financiers cités dans le plan de financement ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en place de l'action.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 01/06/2022	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 01/06/2022	Périgueux, le 01/06/2022
	<p>Le Président, Jacques AUZOU</p> 